

LE COURRIER

L'ESSENTIEL, AUTREMENT.

PARTAGE

Les ex-grévistes persistent et signent



Après cent cinq jours de grève, la lutte est loin d'être achevée pour les ex-EdS.
 JEAN-PATRICK DI SILVESTRO

5 Bien que la grève soit aujourd'hui terminée, les anciens emplois de solidarité (EdS) de Partage poursuivent leur combat. Déterminés, ils organisent la suite du mouvement aux côtés du syndicat SIT.

13 RUSSIE
 Libérées, les **Pussy Riot** refusent de rendre les armes



Nadezhda Tolokonnikova, hier, lors de sa sortie de prison.
 KEYSTONE

4 Les profs d'**arts visuels** vaudois dénoncent la réduction des heures de cours dans la nouvelle grille horaire du secondaire.

15 A 80 ans, l'ethnologue française **Françoise Héritier** partage son amour pour les mots et la poésie dans un nouvel ouvrage.

éditorial

DOMINIQUE HARTMANN

À NOËL, ON RÉINVENTE L'ASSIETTE DU PAUVRE

On peut dire ce qu'on veut de Noël. Détester sa surenchère commerciale ou sa sous-enchère spirituelle; rechigner à la bonté organisée et parfois embarrassée; s'irriter de l'obligation de joie; peiner avec ceux qui sont loin d'y attendre. Il n'empêche. Née du récit d'une naissance à Bethléem – et d'autres influences plus païennes –, cette fête a quelque chose d'exceptionnel.

Si l'échange de biens ou de mots est à la base de toute société, bien sûr, Noël est une parfaite hyperbole de relation, où il s'agit de donner, recevoir et rendre – «Moscou va donner 15 milliards de dollars à l'Ukraine»? Fort bien et attendons le rendu... Et comme le décrivait l'ethnologue et anthropologue français Claude Lévi-Strauss, le don est aussi une démonstration de puissance – ce qui ne manque pas de se vérifier à table, parfois, ou au moment des cadeaux.

Et pourtant, chaque année, à l'heure où le jeu reprend, chacun, ou presque, tente de réinventer le don, la solidarité et la rencontre. L'exceptionnel est à nos portes. Certains offrent du

temps en commun ou redéfinissent la consommation en offrant à un tiers, par exemple un chèvre à une famille de bergers. D'autres imaginent de nouvelles initiatives, comme ce parler familial mis en place ce Noël pour que les détenus de la maison d'arrêt de Guéret, dans le Limousin, puissent rencontrer leur famille.

Des soirées «giffree», nouvelles cérémonies où seule la convivialité est bienvenue et les cadeaux interdits d'entrée, tentent de contourner les injonctions commerciales. Pour un temps, on s'amuse, on ouvre son cercle familial, on partage ses amis, on remet l'assiette du pauvre sur la table. «Il ne manque qu'une chose à mon bonheur: celui des autres»: rarement dans l'année, on s'approche davantage, collectivement, de cette phrase de Saint-Augustin. Le récit de la nativité propose d'ailleurs lui-même sa mise en abyme: c'est un dénuement qu'elle raconte, une naissance imprévue dans un lieu de fortune. Dont il naît une joie, disent les croyants.

Quant à nous, la joie est entendue: notre cadeau, ce sont nos lecteurs. Pour votre appui indéfectible: merci! Et que Noël soit gai.

CETTE ÉDITION SPÉCIALE DE NOËL EST OFFERTE À TOUS NOS ABONNÉS. NOUS VOUS DONNONS RENDEZ-VOUS LE 27 DÉCEMBRE. JOYEUSES FÊTES! L'ÉQUIPE DU COURRIER.

Les ex-grévistes de Partage se disent fiers du combat mené

GENÈVE • Hier, les grévistes licenciés de Partage se sont retrouvés au SIT autour d'un plat de lasagnes. Pour eux, la lutte est loin d'être finie.

PHILIPPE BACH

«La grève est finie mais le dossier de Partage est loin d'être clos», commente Manuela Cattani, cosecrétaire générale du Syndicat interprofessionnel de travailleuses et de travailleurs (SIT). Comme ils le font chaque semaine, les ex-grévistes – aujourd'hui licenciés – de Partage se sont réunis hier à la rue des Chaudronniers, dans les locaux du syndicat. Leur détermination est intacte et ils n'ont aucun regret quant à leur action, qui leur a tout de même coûté leur emploi.

Un constat qui va à l'encontre de ce que laissait entendre un de leurs anciens collègues – non gréviste – qui s'en est ouvert à notre rédaction la semaine passée. Pour lui, le mouvement avait montré ses limites et mis les grévistes dans l'embarras. «Ils se retrouvent bien seuls, le SIT a joué avec le feu.»

«Je le referais demain», lance au contraire un des ex-grévistes qui participait hier à la réunion hebdomadaire. La question quant à d'éventuels regrets déchaîne un tollé dans la salle de réunion du SIT. «Je suis fier de ce que j'ai fait et il était hors de question que je retourne à Partage», lance une des personnes. Les rancœurs par rapport à la direction sont encore tenaces. Pour le collectif, la réaction du collègue non gréviste est motivée par les pressions que la direction de Partage exercerait sur le personnel. Et sur les grévistes, puisque plusieurs personnes présentes ont reçu des recommandés les sommant de retourner des tranches de salaires versées alors qu'elles avaient déjà débrayé au mois d'août.

Organiser la suite

Tous les lundis, le SIT offre le gîte au collectif. L'occasion de s'organiser pour la suite du mouvement. Et de faire le point. «Il est scandaleux de laisser entendre que nous aurions laissé tomber les travailleurs de Partage», s'indigne Manuela Cattani, «nous nous sommes réparti les dossiers et tous les lundis nous faisons le point sur la situation individuelle de ces travailleurs».

En tout, dix-sept personnes participaient à la réunion hier. Sur vingt grévistes. Une était



Un rassemblement de grévistes de Partage en emploi de solidarité (EDS) avait eu lieu le 16 octobre devant la mairie de Carouge. JPDS

dûment excusée pour maladie, et une seconde a retrouvé du travail. Difficile dans ces conditions de parler de mouvement qui s'essouffle.

Pour l'heure, deux des licenciés ont retrouvé un travail – un contrat précaire, toutefois – mais les ex-grévistes saluent les efforts de l'Office cantonal de l'emploi, qui tente de trouver des solutions. «On nous dit que nous sommes prioritaires pour des nouveaux EDS», explique un des participants à l'assemblée, «l'Office cantonal de l'emploi

s'est démené pour démêler nos situations respectives».

Un espoir est mis dans les différents services de voirie qui ont rompu leur contrat avec Partage pour la levée des ordres ménagères et qui vont repourvoir ces postes en fixe et non plus via des contrats de prestation.

Système à maintenir

La lutte est jugée d'autant plus cruciale «qu'elle a permis de poser la question du rôle des emplois de solidarité», comme le note M^{me} Cattani. Pour cette

dernière, la grève a eu le mérite de mettre en lumière un détournement de la finalité de ce dispositif, qui vise à la réinsertion sociale, mais qui permet surtout d'externaliser des prestations d'utilité publique en usant de salaires au rabais. «Ce message-là est passé, et bien passé.»

De fait, Mauro Poggia, conseiller d'Etat chargé du Département de la santé et de l'emploi, s'est exprimé sur le sujet lors du débat budgétaire jeudi dernier. Nous l'avons contacté hier et il nous confirme: «Je suis attaché au principe des EDS, ce système doit perdurer. Et retrouver sa vocation initiale.»

Jeudi, la gauche a demandé une augmentation des minima salariaux (entre 3225 et 4225 francs par mois pris en charge par l'Etat). Pour Mauro Poggia le sujet mérite débat, mais il met la priorité sur la réinsertion: «Ce n'est pas la même chose d'avoir un salaire bas de manière temporaire avec l'espoir de passer à un vrai emploi ou de rester durablement coincé dans cette situation». Un point de la situation est annoncé par le Département début 2014. I

GATE GOURMET: LES NÉGOCIATIONS ÉCHOIENT ENCORE UNE FOIS

Cent jours déjà que les grévistes de Gate Gourmet tiennent un piquet devant les locaux de l'entreprise à Cointrin. Après avoir déjà décliné l'arbitrage de la chambre des relations collectives de travail, il y a deux mois, la direction de l'entreprise a refusé à nouveau, vendredi, de s'asseoir à la table des négociations. L'offre émanait cette fois-ci du magistrat de tutelle, Pierre Maudet. Ce dernier a toutefois insisté pour que Gate Gourmet rencontre un représentant du Département le 7 janvier, afin d'envisager une solution pour sortir du conflit. Du côté du Syndicat des services publics (SSP) les exigences restent les mêmes. Le SSP souhaite l'annulation des six licenciements, après que l'enquête pénale a prouvé l'innocence des grévistes concernés; et une garantie écrite assurant que les employés engagés avant le 31 décembre 2013 ne subissent pas la modification de leur convention collective de travail en 2014. MMD

INTERVIEW EXPRESS

La Ville de Genève cherche des bénévoles pour son réveillon

Trois questions à Murièle Lasserre, adjointe au service social de la Ville de Genève.

- 1. Il paraît que vous manquez de bénévoles?**
Oui, il en manque une quinzaine, mais nous ne sommes pas trop inquiets. Toutes les personnes qui souhaiteraient partager un repas en aidant les plus démunis peuvent d'ailleurs nous contacter. Il est vrai que sans bénévolat une telle soirée ne pourrait avoir lieu.
- 2. Qu'est-ce que le Réveillon solidaire?**
Depuis dix ans, le Service social de la Ville de Genève offre un réveillon à l'intention des précaires et des migrants en difficulté. Mais tout le monde est le bienvenu pour partager les festivités.
- 3. Qui accueillez-vous?**
Plus de six cents convives, des personnes seules ou des familles. Depuis 2008, nous accueillons un nombre croissant de migrants. Parmi eux, de plus en plus de familles précaires venant d'Espagne ou des autres pays européens frappés par la crise. PROPOS RECUEILLIS PAR MATTEO MAILLARD

Réveillon de la solidarité, mardi 31 décembre de 20h à 2h, salle communale de Plainpalais. Repas, garderie, jazz manouche et DJ. Entrée libre. Les personnes qui souhaitent participer en tant que bénévoles peuvent s'inscrire jusqu'au 26 décembre à l'adresse: laeticia.mokhtar@gmail.com

EN BREF

VIOLENCES, GENÈVE

Le personnel des Urgences des HUG mieux protégé

Les Urgences des Hôpitaux universitaires de Genève (HUG) prennent des mesures pour protéger leur personnel contre les violences. Depuis novembre, un agent de sécurité est présent durant la nuit. Et dès 2014, les employés seront munis d'un bracelet d'alarme. La présence de l'agent de sécurité de 20h à 6h «calme les esprits», a indiqué hier à l'ats François Sarasin, médecin-chef du service des urgences des HUG, confirmant une information de la *Tri-bune de Genève*. Par ailleurs, des travaux permettront de mieux canaliser les allées et venues aux Urgences, et le nombre d'accompagnants sera limité. Depuis le mois d'avril, 208 agressions ont été recensées dans un formulaire rempli par les employés des Urgences. «Nous avions l'impression que la violence augmentait. Un recueil prospectif des violences, sur la base d'une nomenclature française qui les classe en quatre catégories, a permis d'avoir une vision plus objective», explique le professeur. 53% d'entre elles concernent des injures, insultes, provocations et incivilités, 26% des menaces et 21% des atteintes à l'intégrité physique. Pour faire face à cette usure psychologique, le personnel peut aussi suivre une formation. ATS

SPECTACLE, GENÈVE

«Moulin Cabot» sous une yourte aux Bains des Pâquis

Une yourte sera installée sur la jetée des Bains des Pâquis, à Genève, entre Noël et Nouvel An. Elle accueillera «Moulin Cabot», de la compagnie théâtrale 2 Rien Merçi, un spectacle gratuit, à mi-chemin entre les arts de la rue et de la piste. A voir à 15h et 20h, du 26 au 30 décembre. Ce spectacle incontournable, moment d'exceptionnelle magie et de poésie, a déjà fait frémir de bonheur l'Europe entière, annonçant hier les Bains des Pâquis. Les réservations sont obligatoires (022 738 16 16). ATS

«Il est né le divin enfant» est toujours chanté dans les écoles

SOCIÉTÉ • Les enseignants des cantons romands ont la liberté d'aborder le 25 décembre selon leurs convictions. Même dans les cantons de Genève et de Neuchâtel, où l'école ne dispense pas de cours de cultures religieuses, les profs peuvent présenter la nativité.

LAURENCE VILLOZ

A l'école, à qui sont confrontés les enfants, lors des fêtes de fin d'année? Au Père Noël sur son traîneau volant ou à Jésus entouré du bœuf et de l'âne gris? «Chaque enseignant peut aborder la fête de Noël selon sa propre sensibilité», explique Laurent Vité, président de la Société pédagogique genevoise (SPG), qui ajoute n'avoir reçu aucune directive particulière des autorités. «Il n'y a pas de règle, mais il ne faut évidemment pas faire de prosélytisme auprès des enfants.»

Seuls les cantons de Genève et de Neuchâtel ne dispensent pas de cours «d'éthique et de cultures religieuses», anciennement l'histoire biblique, dans les classes primaires. Pourtant, les

enseignants peuvent aborder Noël sous l'angle du christianisme.

Laurent Vité ajoute avoir lui-même abordé Noël, en classe, comme «l'histoire d'une famille particulière où un enfant vient de naître et fait ses premiers pas dans la vie». «Cette histoire symbolise la paix, nous pouvons la présenter aux enfants en leur expliquant que chaque personne est libre d'y croire ou pas», relève le président de la SPG.

«Un enseignant athée peut aborder Noël sans faire de référence au christianisme», explique Marie-Laure Matthey, une enseignante du collège de Corcelles-Cormondrèche dans le canton de Neuchâtel. «Chacun est libre de faire comme il le ressent. Je pourrais tout à fait mettre une crèche dans ma classe si je le souhaitais.»

Ainsi, la façon d'aborder Noël est très différente d'une classe à l'autre, ce que déplore cette enseignante, qui souhaiterait que la présentation des fêtes chrétiennes fasse partie du programme scolaire.

Au contraire, dans les cantons de Vaud et de Fribourg, des cours «d'éthique et cultures religieuses» commencent dès le premier cycle alors que les élèves ont entre 4 et 8 ans. «Noël est la fête d'une naissance, on n'est pas là pour dire aux enfants que c'est la fête du père Noël», explique Anne-Claire Chaubert, répondante de l'Association vaudoise des enseignants de premier cycle. «Nous devons aborder les différentes fêtes religieuses dans notre programme d'études», note cette enseignante au collège de Savigny-Forel

qui ajoute que des crèches sont exposées dans certaines classes de cet établissement. «Néanmoins, nous devons faire preuve de diplomatie et tenir compte de la sensibilité des parents», ajoute Anne-Claire Chaubert qui n'a pas mis de crèche dans sa classe cette année pour ne pas blesser les convictions de certains parents.

Si Noël est abordé de façon chrétienne ou laïque selon les enseignants, toutes les classes préparent des bricolages et apprennent des poèmes ou des chansons. Des petits cadeaux, tels que des chocolats, sont préparés dans certains établissements et la plupart des classes décorent un sapin.

Parmi les chansons que les enfants apprennent pour Noël, *Il est né le divin enfant*, d'inspiration chrétienne, est toujours d'actualité dans les écoles romandes. PROTESTINFO

LE COURRIER

L'ESSENTIEL, AUTREMENT.

PUBLICATION

Locataires, résistez!

Un petit livre militant appelle à la résistance contre les causes de la pénurie de logements et de la hausse des loyers. L'ouvrage s'appuie sur trois exemples de luttes collectives dans la région de Lausanne.

3

5 éditorial
PHILIPPE BACH

EDS: LES QUESTIONS RESENT POSÉES

Le Conseil d'Etat genevois a dévoilé hier le second rapport portant sur les emplois de solidarité (EdS) relatif à l'affaire Partage. Rappelons que cette entreprise active dans le secteur de l'économie sociale et solidaire a connu une longue grève d'une partie de son personnel. Un mouvement social qui a mis en évidence un flottement certain dans ce poids lourd de l'économie du tiers secteur visant à la réinsertion sociale et professionnelle de chômeurs en fin de droit.

Il est donc de mauvais aloi de diffuser, comme le fait le Département de la solidarité et de l'emploi, un communiqué vengeur. Un texte dans lequel les syndicats – le SIT pour ne pas le nommer – seraient responsables de « dix-sept emplois sacrifiés sans raison valable ».

Car, à la lecture, le rapport rédigé par le service cantonal des EdS est nettement plus nuancé et met en évidence des manquements substantiels chez Partage: absence de formation digne de ce nom, gestion des ressources humaines inexistantes et même, si on lit un peu entre les lignes, cas de licenciements abusifs de certains employés en EdS. Ce n'est pas rien et explique le climat pourri ayant conduit à ce mouvement social.

Les autorités genevoises se réfugient un peu trop vite derrière le fait que rien d'illégal n'a été commis. Effectivement, dans le droit genevois, la levée des ordures ménagères – le gros des grévistes de Partage effectuaient cette tâche externalisée par plusieurs communes genevoises – peut être déléguée à des privés. Mais en conclusion, comme le font les autorités du bout du lac, que ce combat était inutile, voire contreproductif, traduit surtout une volonté de glisser rapidement ce dossier sous le tapis maintenant que la grève est finie.

On peut au contraire penser que les grévistes ont permis de mettre en lumière un système en roue libre et l'émergence de toute une économie parallèle prospérant sur l'aide de l'Etat, poussant même à l'externalisation de certaines missions auparavant en mains publiques. Et oubliant au passage sa mission de départ: assurer un emploi à des personnes qui ne peuvent pas en espérer, certes, mais aussi participer à leur retour futur sur le marché de l'emploi classique via un processus de formation et d'intégration sociale.

Mais est-ce si étonnant alors que l'esprit de la nouvelle loi cantonale sur le chômage permet un tri entre personnes « employables » et « inemployables »? Le ver était dans le fruit. Avec une telle forme de stigmatisation, on annonçait les dérives que cette affaire a mises en lumière.

La gestion sociale du chômage a été confiée à Mauro Poggia. Sa formation politique, le Mouvement citoyens genevois (MCG), avait dénoncé durant la campagne électorale les dérives du système. Va-t-il, une fois en fonction, repenser le dispositif des EdS ou le liquider sans autre forme de procès? Les emplois de solidarité posent problème. Mais le sort des personnes qu'ils prennent en charge exige des réponses plus subtiles, durables et constructives que les « yakas » dont le MCG est coutumier. C'est aussi à l'aune de ce genre de dossier que l'on pourra juger de la sincérité du discours social du MCG.



Le 5 mai 2013, les locataires de l'avenue Druey 22-30, en lutte contre le nouveau propriétaire, organisent une fête d'immeuble avec vide-grenier. DR

7 Le boxeur **Vitali Klitschko** est à la tête de l'opposition ukrainienne, dont il sera le candidat à la présidentielle de 2015. Mais le champion du monde se voit fortement critiqué pour son manque de leadership.

NEUCHÂTEL

La gauche rejetée en bloc et en vain le budget 2014

4

ÉTUDE PISA

Les élèves suisses cartonnent en mathématiques

6

L'Etat blanchit Partage et fait définitivement taire la grève

EMPLOIS DE SOLIDARITÉ • L'Etat n'a pas conclu à des manquements significatifs de l'association et poursuit son partenariat.

PAULINE CANCELA

Après cent cinq jours de grève, la mobilisation des grévistes de Partage s'éteint. Ils ont reçu sans joie les dernières conclusions de l'Etat. L'association qui réalisait des prestations de voirie pour le compte de plusieurs communes genevoises via des personnes placées par le chômage n'aurait pas commis de faute dans sa gestion des emplois de solidarité (EdS). Elle a été blanchie dans un rapport publié hier par le service des EdS (SEdS) estimant que ces activités sont conformes à la loi et que les actions syndicales étaient «disproportionnées». De nettes améliorations sont toutefois demandées à Partage qui pêche sévèrement sur le plan de la formation et de l'encadrement.

Ce nouvel audit répond à la deuxième revendication soulevée par la mobilisation lancée le 23 août dernier. Outre d'importants problèmes de management – qui ont fait l'objet d'un précédent rapport –, le syndicat SIT dénonçait un cas de sous-traitance de tâches publiques et de dumping salarial sous couvert de réinsertion.

«Des activités de niche»

L'audit du SEdS balaise cette critique: les mandats complémentaires de Partage, écrit-il, dont l'activité principale demeure la banque alimentaire, «respectent l'esprit dans lequel le législateur a voulu élargir le cadre des activités [en] EdS».

Le rapport en dresse la liste: ramassage quotidien des déchets à Carouge, transport des objets encombrants du lieu de domicile aux décharges de la Ville de Genève et d'Onex, nettoyage des éco-points du Grand-Saconnex, ou encore nettoyage des corbeilles aux arrêts TPG et dans les parcs de Chêne-Bourg... «Toutes ces tâches se distinguent des activités municipales ordinaires et ne dérogent pas le marché principal de l'emploi tant que personne ne se met à la faire,



Le mouvement des grévistes de Partage aura duré cent cinq jours. JPDS

argumente Patrick Schmied, directeur de l'Office cantonal de l'emploi. Il s'agit toujours d'activités de niche dont personne ne veut et qui sont parfaitement conformes à la loi.» Toutefois, Partage aura désormais besoin de l'aval écrit du département. «Nous serons particulièrement attentifs à tous les mandats externes développés par nos partenaires», promet le haut fonctionnaire.

«L'Etat joue sur les mots en nous faisant croire que la levée d'ordres n'est pas une tâche publique», réagit Manuela Cattani, coprésidente du SIT. Elle souligne que l'argument est politique et «conforme au positionnement de la droite libérale concernant la privatisation du secteur public». Le fait que les communes, dont Carouge, aient cassé leur contrat avec Partage le montre: «Elles se sont opposées à un service public à deux vitesses.» Bien que cette

prise de conscience ait provoqué le licenciement collectif de dix-sept grévistes, pour «motif économique», le syndicat veut voir une «victoire d'étape».

La formation pas à la hauteur

M^{me} Cattani se félicite également des conclusions de l'Etat sur les manquements de Partage. Le SEdS se montre en effet plus sévère sur la convention de collaboration passée avec l'association. Celle-ci n'aurait pas respecté plusieurs engagements en matière de formation et d'encadrement. Le SEdS formule plusieurs recommandations dont la mise sur pied avant l'été d'un programme de formation. Il est aussi exigé que Partage engage un responsable des ressources humaines et un médiateur.

On peut aussi lire dans l'audit que Partage ne transmettait pas correctement les informa-

tions concernant les ruptures de contrat de travail. Le SEdS a dû plusieurs fois s'inviter lors des séances mensuelles de la direction pour réclamer son dû «dans un climat de tension». Mais aux yeux des autorités, «ces manquements ne justifiaient pas de mettre fin au partenariat en laissant plus de vingt personnes sur le carreau», poursuit M. Schmied.

«L'audit montre que Partage dysfonctionne passablement et que la formation et l'encadrement n'étaient pas les véritables objectifs de la mesure. Ce qui corrobore nos revendications syndicales», remarque de son côté Manuela Cattani. Or si elle garde le moral, les grévistes ont fait part de leur déception à la presse: «L'Etat a mis Partage sous tutelle, mais n'a pas pris des mesures à l'encontre des dirigeants, témoigne l'un d'eux. Il n'a pas assumé ses responsabilités.»



Une vingtaine de militants ont rassemblé deux tonnes de glace aux abords du quai Wilson. MAGALI BEZENÇON

Greenpeace transforme l'hôtel Wilson en banque

PÉTROLE • En marge d'une conférence sur l'énergie, des militants ont dénoncé les futurs forages de Gazprom dans l'Arctique.

Hier après-midi, l'entrée de l'hôtel du Président Wilson s'est transformée en banque sur trois jours, elle devait débiter de pétrole. A l'intérieur, la Conférence sur l'énergie globale réunit les principales entreprises actives sur le marché du pétrole durant trois jours. A l'extérieur, une vingtaine de militants estampillés «Greenpeace» s'activent à rassembler deux tonnes de glace aux abords du quai Wilson.

Des tonneaux déquillonnant d'un liquide brunâtre dominant ensuite le monticule. Du pétrole? «De la mélasse», nous répond une activiste occupée. Cinq «ours polaires» arrivent enfin pour se prélasser sur cet Arctique miniature.

Alors que la sécurité de l'hôtel tente d'interpeller les écologistes, elle ne remarque pas tout de suite les cinq militants postés sur le toit du bâtiment. En rappel, ils déploient une gigantesque banderole portant l'inscription en anglais «Destruction de l'Arctique présentée par Gazprom». Greenpeace communique une nouvelle fois de manière spectaculaire.

Gazprom, une compagnie pétrolière détenue majoritaire-

ment par l'Etat russe, sponsorise la conférence. Dans quelques jours, elle devrait débiter des forages dans l'Arctique, le long de la mer de Peshora.

Asti Roesle, chargée de la campagne Arctique de Greenpeace, est remontée: «Gazprom utilise des équipements obsolètes. Si un accident survenait dans cette région, avec la glace et la nuit, il ne serait pas en mesure d'éviter une marée noire.»

En 2011, une des plateformes pétrolières de la compagnie a coulé en mer d'Okhotsk, tuant cinquante-trois membres de l'équipage. En septembre dernier, trente membres de Greenpeace ont été arrêtés puis relâchés par les autorités russes, alors qu'ils tentaient d'escalader une plateforme dans la mer de Barents. L'association écologiste aimerait empêcher tout forage dans l'Arctique et transformer cette région en zone naturelle, au même titre que l'Antarctique.

On apprendrait tard hier soir que, selon un communiqué de Greenpeace, huit militants de l'association avaient été arrêtés par la police. Affaire à suivre.

ÉRIC LECOULTRE



Un bon millier de manifestants contre le libre-échange

Alors qu'une conférence ministérielle de l'Organisation mondiale du commerce débutait hier à Bali, plus de mille personnes ont manifesté en fin de journée à Genève contre de nouveaux accords de libre-échange négociés, dans le plus grand secret, par les pays du Nord (lire notre édition de jeudi). Des représentants de partis, d'associa-

tions paysannes et de syndicats ont dénoncé une «arnaque globale qui érige le profit en ordre absolu et universel», le «cheval de Troie d'un capitalisme totalitaire visant à marchandiser toutes les activités humaines». Le cortège joyeux, mais déterminé, a terminé sa course devant le siège de l'OMC. CPR/JPDS

Bicentenaire en ligne de mire

ÉVÈNEMENT • Dès la fin du mois, Genève lancera dix-sept mois de célébrations des deux cents ans de son entrée dans la Confédération.

MATTEO MAILLARD*

«Le rattachement de Genève à la Confédération ne procédait pas d'un mariage d'amour mais de raison.» C'est en ces termes que le conseiller d'Etat Pierre Maudet a ouvert hier la présentation du programme de célébration du bicentenaire de cette alliance, que Genève s'approprie à fêter. Regroupées sous la bannière GE200.CH, les festivités ont été prévues en nombre et en durée – dix-sept mois d'événements liés à l'histoire et calés sur quatre dates clés prévues comme les pinacles des commémorations.

Ainsi, le 30 décembre seront fêtés les deux cents ans du départ des troupes napoléoniennes de Genève, alors que le week-end du 1^{er} juin 2014, bicentenaire du débarquement des troupes confédérées au

port Noir, sera le point d'orgue des commémorations, tout autour de la Rade. On célébrera ensuite le vote de la Diète fédérale en faveur de l'adhésion de Genève, le 12 septembre 2014, et la signature de l'acte d'union à la Suisse, interprété par l'Orchestre de la Suisse romande, le 19 mai 2015.

Des expositions, des spectacles, des conférences, des manifestations scientifiques, des concerts, des projets numériques, des visites, du sport et un programme jeunesse seront proposés. Et si l'aspect festif de l'événement prendra une place importante, «la dimension historique ne pourra être oubliée», signale Sami Kanaan, conseiller administratif de la Ville de Genève et vice-président de GE200.CH.

«La Restauration a été une période riche d'apprentissages où les thématiques de la croissance et de l'évolution des frontières résonnent encore dans nos actualités», rappelle le magistrat. Qui souligne aussi qu'«elle n'en a pas moins aboli de nombreux droits».

Au rayon des projets originaux, on peut citer la production de livres pour enfants et d'un jeu vidéo, ainsi que la création d'une cartographie numérique permettant de comparer les paysages d'époque avec ceux d'aujourd'hui. Le budget des célébrations avoisine les 4 millions de francs, dont un peu plus de la moitié sont pris en charge par les collectivités publiques et le reste par des sponsors privés. I

*avec l'ats

Administration des TPG: l'exclusion de Rémy Pagani est confirmée
Genève, page 17



Défaite rageante de Ge/Servette (4-5) face aux Zurich Lions
Sports, page 16



112 OFFRES
Emploi

Tribune de Genève

Le média genevois. Depuis 1879 | www.tdg.ch

Dans «Casse-tête chinois», qui sort sur nos écrans, Audrey Tautou retrouve ses compères de «L'auberge espagnole» et de «Poupées russes» un brin vieilliss. Page 28



L'heure de vérité pour les banques suisses

Les établissements ont jusqu'à lundi pour décider s'ils participent au «programme américain»

Le compte à rebours est lancé. Les 297 entreprises suisses dotées d'une licence bancaire ont jusqu'au 9 décembre pour informer l'Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers (la FINMA) si elles entendent participer au

«programme américain». En d'autres mots, se soumettre à l'arrangement concocté par les Etats-Unis afin de mettre un terme au différend fiscal entre les banques suisses et Washington. Déjà exposées aux pressions américaines,

certaines banques ont eu de la peine à digérer, ces derniers jours, celles de la FINMA: le directeur du «gendarme» de la place financière helvétique a en effet mis en garde les banques qui renonceraient à participer au «programme américain», in-

sistant sur les conséquences des représailles qu'elles pourraient subir. Alors que des voix s'élèvent pour douter du caractère volontaire de la participation au «programme américain», les banques constituent des provisions... **Page 3**

L'éditorial

Les emplois de solidarité sont en péril

Eric Budry
Rubrique Genève



Après cent cinq jours, la première grève des emplois de solidarité qu'a connue Genève s'est achevée hier. On pourrait dire par épuisement, non pas du sujet mais des acteurs. Car, pour ce qui est du sujet, l'analyse livrée mardi par le Département de la solidarité et de l'emploi sur l'adéquation de la gestion de l'association Partage pose plus de questions qu'elle ne donne de réponses.

Certes, Partage, qui avait lancé Cyclotri (récotte de déchets), n'a pas volé dans la caisse ou enfreint les règles que lui imposait la convention de collaboration signée avec l'Etat. Mais pour le reste... Formation, encadrement, gestion des conflits, rien n'était proposé à ces employés particuliers. En clair, ils étaient là pour bosser. Leur travail permettait de financer la banque alimentaire de l'association, un instrument indispensable de redistribution de nourriture.

Cela ne va pas! Les EdS ne peuvent pas n'être que cela. Inscrits dans la Loi sur le chômage entrée en vigueur en 2008, les EdS sont un outil d'insertion destiné aux chômeurs en fin de droits: un boulot à durée indéterminée au lieu de l'aide sociale, une remise en selle salutaire dans le monde professionnel et, lorsqu'il le faut, une formation pour être à niveau.

En réalité, au-delà même de Partage, le résultat n'est pour l'instant pas à la hauteur des espoirs de 2008. Les salaires restent misérables et l'Etat ne met pas d'argent dans les formations, qui doivent être financées par les communes ou par les associations. Il y aurait mieux à faire, même en sachant que beaucoup ne sortiraient jamais des EdS. Ce mieux, ce serait redonner leur dignité à ces travailleurs.

Le temps presse. Déjà, des partis politiques ont demandé de couper les vivres aux emplois de solidarité. Or il faut améliorer l'outil, pas le supprimer. Tout simplement parce qu'il n'y a pas d'alternative. **Page 18**

Des œuvres géantes sorties des réserves



Musée Rath Elles sont si grandes que seuls des murs de palais et de châteaux pouvaient les accueillir. Le temps d'une exposition, le Musée Rath permet de découvrir des tapisseries flamandes «dialoguant» avec des antiquités et des gravures du XVIIe siècle. **Page 27** PASCAL FRAUTSCHI

Etude PISA La Suisse, bon élève européen

Notre pays a tiré les leçons des précédents tests PISA, qui évaluent les connaissances scolaires des adolescents de 65 pays. Les efforts portés sur l'enseignement des maths et de la lecture ont porté leurs fruits. Les jeunes Suisses sont notamment des cracks européens en maths; ils sont surtout de moins en moins nombreux à avoir des connaissances insuffisantes pour participer à la vie courante. **Page 5**

L'actu avec vous

Internet L'info genevoise sur www.geneve.tdg.ch

Mobile Les alertes de votre choix sur www.mobile.tdg.ch

Concours



Hymne national: à vos plumes!

Pratiquement personne dans ce pays ne connaît le texte de l'hymne national. L'heure est venue d'en choisir un autre, rassembleur et entraînant, estime la Société suisse d'utilité publique; celle-ci lance un concours intitulé «CHymne-nouvel hymne national». Vous avez jusqu'au 30 juin 2014 pour proposer un texte. Un jury désignera le vainqueur, qui empochera 10 000 francs. **Page 4**

PUBLICITÉ

VAN DER BAUWEDE
GENEVE

**VENTE EXCLUSIVE
MONTRES & BIJOUX**

4 - 5 - 6 décembre 2013
10h00 à 20h00

dès **Chf 100.-**
et jusqu'à **60%** de remise

HÔTEL MÉTROPOLE
Quai Général Guisan 34 - Genève



Publication d'une étude

Grève des emplois de solidarité: Partage est absoute mais quasi sous tutelle

L'analyse mandatée par Isabel Rochat sur Partage conclut que la direction n'a pas fauté, tout en exigeant des changements

Eric Budry

Adversaires un jour, adversaires toujours. La publication hier d'un rapport sur la gestion des emplois de solidarité par l'association Partage n'a pas apaisé les acteurs de ce conflit qui dure depuis l'été. On trouve d'un côté les grévistes de Cyclotri (récolte de déchets ménagers) et le syndicat SIT. De l'autre côté figurent la direction de Partage et le Département de la solidarité et de l'emploi (DSE).

Les deux parties campent sur leurs positions car tout est affaire d'interprétation. L'analyse livrée hier ne relève effectivement aucun manquement significatif à la convention de collaboration établie entre l'association et le DSE. Une collaboration qui fixe le cadre dans lequel doivent s'inscrire les emplois de solidarité

(EdS) créés. En revanche, le rapport critique Partage concernant le suivi, la formation et l'encadrement des collaborateurs en EdS. Des points qui sont, avec les salaires, ceux que n'ont cessé de dénoncer les grévistes de Cyclotri.

Exigences posées

Le rapport préconise la mise sur pied d'un système de formation d'ici au mois de juin, l'engagement d'un responsable du personnel dédié au suivi d'ici au 31 mars et, si nécessaire, la nomination d'un médiateur pour prévenir d'éventuels conflits internes. Enfin, «toute nouvelle prestation assurée par Partage, autre que celle liée à la banque alimentaire, nécessitera un accord écrit du Service des emplois de solidarité».

C'est par un courriel, et non par une conférence de presse, que le DSE d'Isabel Rochat a transmis aux médias son commentaire et le rapport lui-même, émanant du Service des emplois de solidarité. «Les conclusions du rapport démontrent que les actions du syndicat étaient disproportionnées», note entre autres le communiqué.

Le département rend ainsi clair



Isabel Rochat, en charge de la Solidarité et de l'Emploi, et Manuela Cattani, du syndicat SIT.



rement le SIT responsable du licenciement collectif de dix-sept des grévistes. C'est en effet suite aux actions syndicales que six communes, dont Carouge et la Ville de Genève, ont dénoncé les conventions les liant à Partage. L'argent manquant pour payer les salaires, l'association s'est sépa-

rée de ces collaborateurs pour motif économique.

Grévistes déterminés

Du côté du SIT, on a bien sûr une autre interprétation: «Les grévistes ne voulaient pas que Cyclotri continue, ou alors avec des salaires décents, répond Manuela Cat-

tani, cosecraire générale du SIT. Ils étaient parfaitement conscients des risques. L'Etat, lui, aurait pu agir autrement en calmant le jeu et en freinant le licenciement collectif.»

Réunis au SIT, les grévistes corroborent les propos de la cosecraire. «C'est l'Etat qui est respon-

sable des licenciements, affirme l'un d'eux. Lorsque Carouge a demandé de revaloriser nos salaires, il a refusé.» Le niveau des salaires est en effet fixé par l'Etat, qui les subventionne en grande partie. Il existe trois paliers: 3225, 3725 et 4225 francs.

S'ils sont affectés par leur situation, les anciens collaborateurs de Partage ne paraissent pas regretter leur lutte: «Je suis satisfait d'une chose, déclare l'un de ces hommes. Nous sommes sortis d'un tunnel noir et cela a préservé notre dignité. Cela a de la valeur pour nous.» Thierry Horner, secrétaire syndical, ajoute: «Avant cette grève, personne ne parlait des salaires de misère des EdS. En lisant ce rapport, on en arrive à la conclusion qu'ils avaient raison.»

«La grève s'achève ce mardi après 105 jours mais la lutte, elle, continue», conclut Manuela Cattani. La prochaine étape sera la publication de l'audit sur les effets de la loi sur le chômage et, par tant, des emplois de solidarité.

Lire l'éditorial en page une: «Les emplois de solidarité sont en péril»

PUBLICITÉ

ROLEX PRÉSENTE

53^e CONCOURS HIPPIQUE INTERNATIONAL DE GENÈVE

12-15 DÉCEMBRE 2013

PALEXPO

ROLEX GRAND SLAM

3^e DÉFI DES CHAMPIONS®

FEI WORLD CUP™ DRIVING

CREDIT SUISSE WWW.CHI-GENEVE.CH

un deux

ROLEX GRAND SLAM OF SHOW JUMPING

FEI WORLD CUP DRIVING

Photo: Dirk Caremans

Location ticketportal fnac

Un policier tire en direction d'un jeune voleur: la justice classe l'affaire

Pour le Parquet, l'agent n'aurait pas dû dégainer, mais la balle n'a pas mis en danger la vie du mineur

Un automobiliste de 17 ans a porté plainte contre le gendarme qui a tiré dans sa direction lors d'une folle course-poursuite avec la police en 2011. Selon nos informations, le procureur général, Olivier Jornot, qui avait mis le fonctionnaire sous enquête, a classé la procédure le 29 novembre.

L'ordonnance se montre toutefois critique envers l'agent: «P. a admis que tout bien réfléchi, il n'était pas judicieux de tirer sur une voiture en mouvement. Il a admis qu'il avait tiré dans la direction générale du véhicule sans avoir le temps d'aligner les organes de visée ni viser un point particulier. Affirmer le contraire aurait été d'ailleurs peu crédible, seules

les œuvres cinématographiques mettent en scène des policiers capables de tirer dans les pneus d'une voiture en mouvement.» Si le coup de feu a pu mettre en danger le mineur, aucun point d'impact n'a été repéré sur le véhicule volé. «La vie du plaignant n'a pas été concrètement mise en danger», conclut le procureur général, relevant que l'intention du policier n'était pas de tuer mais de dévier le véhicule ou de l'arrêter.

Les faits ont eu lieu le 25 décembre 2011. Le délinquant dérobe une Golf à Eysins, près de Nyon. Le lendemain, à 5 h 20, il est repéré à Croix-de-Rozon. La voiture est prise en chasse par la police sur le quai du Mont-Blanc. Le conducteur démarre en trombe et roule, souvent à contresens, à 180 km/h jusqu'à Chambésy, où il fait demi-tour. En brûlant des feux rouges, il atteint la gare Cornavin à plus de 100 km/h et emprunte en-

suite la rue de la Servette. A l'avenue Louis-Casaï, il aperçoit un barage de police mais poursuit sa cavale et fonce sur le véhicule des gendarmes. Un des agents tire sur la voiture. Le chauffard, qui n'est pas blessé, déboule sur l'autoroute. Là, il heurte la glissière vers Palexpo et s'enfuit à pied pour se cacher dans une baraque d'ouvriers. Un chien policier le découvre.

Pour ces faits, le multirécidiviste a été condamné, en 2012, par la justice vaudoise à un an de prison. Avocat de l'agent, Me Robert Assaël indique que son client est satisfait d'avoir été acquitté, «ayant agi dans la plus stricte légalité face à un chauffard sans scrupules qui l'a mis en danger de mort. Cette procédure était inutile, puisque le fuyard a été condamné pour mise en danger de la vie de mon client qui ne pouvait être que victime!» **Fedele Mendicino**

Un clip sensibilise les cinéphiles à la violence faite aux femmes

«N'attendez pas que la violence s'installe au sein de votre couple», prévient Solidarité Femmes

«A Genève, une femme sur dix (soit environ 8000 femmes) est en ce moment victime de violence physique de la part de son compagnon», informe Elise Jacqueson Maroni, responsable de la communication de Solidarité Femmes. Cette association d'aide aux victimes de violences conjugales et à leurs enfants a engagé une grande campagne de sensibilisation pour soutenir 1000 femmes de plus d'ici à la fin de 2015. «N'attendez pas que la violence

s'installe au sein de votre couple, consultez dès les premiers signes», revendique Solidarité Femmes par le biais d'un clip vidéo, projeté jusqu'à la fin du mois de décembre dans certaines salles de cinéma.

L'association apporte un soutien social et thérapeutique à plus de 500 femmes chaque année - et le nombre de consultations ne cesse d'augmenter. «L'an passé, nous avons réalisé 2400 entretiens. Mais cela reste insuffisant, considère sa directrice, Béatrice Cortellini. Car la grande majorité des victimes sont isolées, seules avec leur souffrance.»

Objectif: sensibiliser toutes celles qui ne consultent pas, soit parce

qu'elles n'ont pas encore identifié qu'elles vivent de la violence conjugale, soit par manque d'information ou par peur de faire le premier pas vers une aide extérieure.

Enfin, directement inspirés de paroles de femmes, des flyers - qui interpellent les victimes et l'entourage - ont été diffusés au début du mois de septembre à l'ensemble des partenaires et aux membres du réseau genevois concerné par cette problématique. **Laurence Bézaguet**

Découvrez le clip sur
www.clip.tdg.ch